



CHARTRE DU FORUM NATIONAL DES ACTEURS DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN TUNISIE

CADRE INTERNATIONAL

Le 13ème objectif de développement durable « **Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions** » traduit les enjeux majeurs en termes de changement climatique (CC) auxquels l'humanité est confrontée.

La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (1992) et les instruments qui lui sont rattachés : le protocole de Kyoto (1997) et plus récemment l'Accord de Paris (2015), ont permis la mise en place d'un cadre de partenariat international visant à lutter contre le CC à travers :

- L'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- L'adaptation aux effets néfastes du CC.

CADRE NATIONAL

Au titre de ses engagements à l'Accord de Paris, la Tunisie a soumis en 2015 sa 1^{ère} Contribution Déterminée au niveau National (CDN), qu'elle a actualisée en Novembre 2021. Dans ce cadre, la Tunisie a élaboré une vision stratégique à l'horizon 2050 en matière de résilience/adaptation au CC, formulée comme suit « **Une Tunisie résiliente aux changements climatiques, ayant significativement réduit les vulnérabilités et renforcé les capacités d'adaptation de ses écosystèmes, de sa population, de son économie, de ses territoires, et opéré les transformations nécessaires à même d'assurer un modèle de développement socio-économique inclusif et durable** ».

MOBILISATION DU FNAACC POUR L'ACC

Dans une démarche **intersectorielle** et **participative**, indispensable pour l'Adaptation au Changement Climatique (ACC), les acteurs de la **société civile**, les acteurs **médiatiques**, les acteurs **municipaux** et les acteurs du secteur **privé**, ont pris l'initiative de se mobiliser dans le cadre du Forum National des Acteurs de l'Adaptation au Changement Climatique en Tunisie (FNAACC).



MISSIONS DU FNAACC

La mission du FNAACC est de **contribuer au renforcement de l'harmonisation, de la coordination, de l'efficacité et de la durabilité des interventions en matière d'adaptation au changement climatique en Tunisie, pour la concrétisation de la justice sociale et climatique, à travers :**

- Renforcement de la **coordination**, du **réseautage** et de la **mobilisation** d'autres acteurs et réseaux intervenant dans le domaine de l'ACC, notamment pour assurer la cohérence des actions et leur complémentarité ;
- Contribution au **plaidoyer** en matière d'ACC afin d'intégrer de manière effective, tous les enjeux liés à l'ACC au niveau des politiques et les stratégies nationales/sectorielles tout en tenant compte des spécificités des régions ;
- **Sensibilisation** des différents intervenants ainsi que du grand public, notamment par le biais d'actions citoyennes qui permettront d'alimenter un débat citoyen local, régional et national en faveur du renforcement de la mise en œuvre des mesures d'ACC ;
- **Contribution à la mise en œuvre, à la consolidation, la capitalisation et la valorisation** des mesures en lien avec l'ACC initiées par les différents acteurs.

ENGAGEMENTS DU FNAACC ET DE SES MEMBRES

Nous les membres du FNAACC, nous nous engageons à :

- **Promouvoir le FNAACC et la mission qu'il porte** et contribuer à la réalisation de cette mission notamment dans le cadre d'une **responsabilité sociétale** ;
- Contribuer de manière active à la **planification**, à la **mise en œuvre**, au **suivi** et à **l'évaluation des activités** du FNAACC, en veillant à ce que ces activités apportent des **solutions concrètes, adaptées aux réalités** du terrain et aux besoins locaux, régionaux et nationaux, au niveau de l'ensemble des secteurs ;
- **Mettre à disposition** du FNAACC et de ses membres les **informations**, les **connaissances** et les **compétences** disponibles susceptibles d'appuyer le développement de ses actions ;
- Appuyer et encourager **l'échange d'informations, d'expériences** et de **bonnes pratiques** entre les membres du FNAACC ;
- **Diffuser**, au sein du FNAACC, les **informations sur les expériences et les projets réalisés ou en cours de mise en œuvre, les bonnes pratiques, les expériences réussies**, afin d'aider à leur capitalisation et de permettre leur réplique à plus large échelle ;
- Plaidoyer et agir pour **faire connaître et reconnaître** par le plus grand nombre le concept d'**adaptation au CC** ainsi que les mesures s'y rapportant ;
- Assurer la **diffusion des informations et des connaissances acquises** au sein du FNAACC auprès des **structures représentées**, des **communautés** et du **grand public**, tout en appuyant les efforts de ces parties prenantes, visant **l'intégration des enjeux de l'ACC**, à l'échelle locale, nationale et régionale ;
- **Œuvrer à initier des collaborations et des partenariats** portant sur l'ACC entre les membres du FNAACC ainsi qu'entre leurs structures respectives ;
- Contribuer à **identifier les partenariats potentiels** à mettre en œuvre avec des acteurs nationaux et internationaux de l'ACC ;
- Appuyer **l'ouverture du FNAACC** sur les expériences et les acteurs, nationaux et internationaux, œuvrant dans le domaine de l'ACC.

COMITÉ DE GESTION DU FNAACC